

Nantes, le 15 juillet 2019

Madame Sarah EL HAÏRY

Députée de Loire-Atlantique
5^{ème} circonscription

*Membre de la Commission des
finances, de l'économie générale et du
contrôle budgétaire*

Porte-parole nationale du
Mouvement Démocrate

Présidente du Mouvement Démocrate
de Loire-Atlantique

Sarah EL HAÏRY missionnée par Édouard Philippe - Inventons une Philanthropie à la française !

Le Premier Ministre a nommé Madame Sarah EL HAÏRY dans le cadre d'une mission sur l'évolution du cadre de la philanthropie en France. Intéressée et investie depuis le début de son mandat sur le financement du monde associatif, Sarah EL HAÏRY et sa collègue Naima MOUTCHOU devront porter leurs attentions sur le cadre entourant le statut des fondations ainsi que la sécurisation des actes de transmission que ces structures peuvent recevoir.

Il s'agit d'un travail de comparaison entre les modèles philanthropiques des pays européens, ainsi qu'un travail de réflexion et de propositions pour lever les freins au développement d'une **philanthropie à la française alliant transparence, hybridation des ressources et réponses au besoin de financement de ces structures d'intérêt général.**

« Je suis très heureuse de pouvoir conduire cette mission. Le financement du monde associatif et des fondations est crucial si l'on souhaite conserver le modèle social français. Nos associations irriguent nos quartiers et nos campagnes, elles sont souvent présentes là où il y a une défaillance ou en complémentarité de l'action publique. » Explique la députée.

« Le modèle des fondations n'est aujourd'hui plus adapté aux besoins, il n'est pas assez agile et nous **devons le libérer tout en conservant une exigence sur le suivi des fonds**, permettant de conserver la confiance des donateurs »

« Notre pays a un formidable potentiel en matière de philanthropie, mais au regard de nos voisins nous avons très peu de grosses fondations alors que nous avons pourtant de grands donateurs réguliers. Nous allons devoir à travers cette **mission déterminer les faiblesses de notre système afin que demain nous puissions les lever, pour que les philanthropes, les mécènes, les grands et petits donateurs puissent être plus libres dans leurs dons.** »

« Après ma proposition de loi adoptée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale, modifiée au Sénat, mais de retour j'espère prochainement à l'Assemblée et les différentes avancées que j'ai portées comme la transformation de la réserve parlementaire en fonds de développement pour la vie associative ou encore l'adoption lors du dernier budget d'une franchise de 10 000 € pour le mécénat des TPE et PME, cette mission est pour moi une continuité logique de mon travail législatif. Le monde associatif nous le soutenons unanimement, nous reconnaissons sa capacité, son professionnalisme, son poids économique et **nous avons aussi le devoir de l'accompagner, ce qui passe aussi par son financement**. La générosité est en France un levier que nous avons, nous connaissons l'attachement de nos compatriotes pour les actions associatives. **J'ai pour mission aujourd'hui de mettre en avant des pistes pour rendre cette générosité plus facile et plus importante.** »
Conclut Sarah El Haïry.